



## Communiqué de presse – En dehors de la séance boursière – Information réglementée\*

Bruxelles - 12 mars 2013

### **KBC finalise la cession de sa participation restante de 22% dans NLB (Slovénie)**

**Le groupe KBC a finalisé hier l'accord annoncé le 28 décembre 2012 par lequel KBC cède sa participation restante de 22% dans NLB à la République de Slovénie pour un montant total de 2 765 282 euros, soit 1 euro par action. KBC ainsi n'est plus actionnaire de NLB, en accord avec la demande de la Commission européenne de céder sa participation dans NLB.**

La transaction a donné lieu à une incidence négative de -0,1 milliard d'euros sur le bénéfice de KBC, qui se reflétait dans ses résultats du 4Tr2012. L'impact sur le capital de KBC est négligeable.

#### **Pour tout complément d'information, veuillez contacter :**

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe.  
Tél.: +32 2 429 40 51, courriel: [wim.allegaert@kbc.be](mailto:wim.allegaert@kbc.be)

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe / Porte-parole KBC Groupe  
Tél. : +32 2 429 85 45 - E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

**KBC Groupe SA**  
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht:  
directeur  
Communication Groupe et  
Service Presse / Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45  
  
Service Presse  
Tél. 02 429 65 01  
Fax 02 429 81 60  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

\* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez nous   
[www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)